

# Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

- Anticiper, détecter et prendre en compte les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap au regard de leur accompagnement personnalisé
- Intégrer le vieillissement comme axe du projet d'établissement
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement/ service pour dégager des axes d'amélioration

## PUBLIC :

Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap

## PREREQUIS :

Aucun prérequis

## CONTEXTE :

Le vieillissement des personnes en situation de handicap est une question d'actualité qui préoccupe les pouvoirs publics, mais également les ESSMS qui les accueillent de plus en plus fréquemment. En effet, l'accroissement de la fatigabilité, le cumul des pathologies, l'augmentation de la consommation médicale, l'émergence de besoins et attentes nouveaux, entre autres, nécessitent de réinterroger les pratiques professionnelles pour maintenir une qualité de vie, aussi bien sur le plan individuel que dans la vie collective. L'ANESM a publié en mars 2015 des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) « *L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes* » permettant aux professionnels d'anticiper et de prévenir les effets de l'avancée en âge.

Le vieillissement est aussi un aspect pris en compte dans la RBPP relatives aux « *Comportements-problèmes : prévention et réponses* » de décembre 2016. Confrontés à cette situation, les professionnels des ESSMS sont parfois déstabilisés dans la compréhension des changements qui modifient considérablement la situation de la personne en situation de handicap. Les conséquences du vieillissement sont multiples : physiques, psychologiques, sociales... et la personne peut les vivre parfois très douloureusement. Les contraintes et les difficultés rencontrées complexifient les projets de vie et d'accompagnement qui sont proposés. Il s'agit pour les professionnels de s'adapter aux nombreux et parfois brusques changements qui peuvent surgir, mais également de prendre du recul quant à leur pratique professionnelle et à la relation construite avec la personne accompagnée.

les professionnels des ESSMS sont parfois déstabilisés dans la compréhension des changements qui modifient considérablement la situation de la personne en situation de handicap. Les conséquences du vieillissement sont multiples : physiques, psychologiques, sociales... et la personne peut les vivre parfois très douloureusement. Les contraintes et les difficultés rencontrées complexifient les projets de vie et d'accompagnement qui sont proposés. Il s'agit pour les professionnels de s'adapter aux nombreux et parfois brusques changements qui peuvent surgir, mais également de prendre du recul quant à leur pratique professionnelle et à la relation construite avec la personne accompagnée.

De plus, la cohabitation entre des personnes ayant des besoins très différents n'est pas sans questionner les équipes et impactent l'organisation du quotidien. Dans cette situation, une réflexion est à engager quant au sens à donner à l'accompagnement, tout en faisant évoluer les pratiques professionnelles, afin de prendre en compte les parcours de vie et les besoins parfois spécifiques des personnes en situation de handicap qui vieillissent.

Cette formation a pour objectif de répondre au questionnement des équipes relatif à ce public, afin de leur permettre de comprendre et intégrer les nouveaux enjeux, puis de mettre en œuvre un accompagnement adapté, afin que les personnes en situation de handicap puissent s'épanouir dans leur vie quotidienne au sein de l'ESSMS.

## PROGRAMME :

- Le vieillissement des personnes en situation de handicap
  - Signes avant-coureurs du vieillissement
  - Incidences du vieillissement
  - Répercussions du vieillissement
- L'adaptation du projet personnalisé au regard des besoins, de la personne
- Les actions élaborées en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement : personnes âgées, personnes en situation de handicap vieillissantes, alternatifs.

Objectifs pédagogiques :



- Connaître et identifier les signes du vieillissement.
- Analyser leurs conséquences pour la personne et savoir les prendre en compte pour adapter le projet personnalisé.
- Identifier les dispositifs alternatifs existants.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

### MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Travail de groupe favorisant les échanges

### MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

### MODALITES D'INSCRIPTION :

#### **Modalités d'inscription :**

Inscription en ligne obligatoire.

#### **Coût de la formation :**

Contributeur : 155 €/participant

Non contributeur : 205 €/par participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)*

*Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

### COÛT DES FORMATIONS INTRA :

*Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour*

*Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51